UNIVERSITÉ DE LORRAINE

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **14 MARS 2023**

Délibération CA 2023 / 03 / 14 – 36

Point 35 de l'Ordre du Jour

LISTE des MENTIONS de FORMATIONS DEMANDÉES à l'ACCRÉDITATION 2024

Document transmis aux Administrateurs **ANNEXE 48**

Liste des diplômes (mentions et parcours) demandés à l'accréditation 2024. La liste validée par l'Établissement est transmise, avec l'ensemble des fiches projets formations auprès du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignements Supérieur (HCERES) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- Pour le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), la capacité en droit, les Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)
- Pour les licences, licences professionnelles, Bachelors Universitaire de Technologie et Masters
- Pour les diplômes de santé : diplômes de formation générale et approfondie, les diplômes d'état, les capacités, les certificats d'études supérieures, les Diplômes d'Etudes Spécialisées (ancien et nouveau régime), les Diplômes d'Etudes Spécialisées Complémentaires

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la liste des mentions de formations demandées à l'accréditation 2024, assortie de la mention suivante :

« ***L'accréditation ne préjuge pas de l'ouverture qui sera décidée au regard des critères de soutenabilité (moyens et flux étudiants)*** ».

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants *Présents* *Représentés*	24 *16* *8*
Nombre de REFUS de VOTE	**0**
Nombre de VOTES POUR	**24**
Nombre de VOTES CONTRE	**0**
Nombre d'ABSTENTIONS	**0**

Fait le 15 mars 2023

Université de Lorraine La Présidente

Hélène BOULANGER
Présidente

- **Transmis au Recteur Chancelier le** 20 MARS 2023

UNIVERSITE DE LORRAINE
34, COURS LEOPOLD – CS 25233
54052 NANCY CEDEX
www.univ-lorraine.fr